Contactez-nous!

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :



Communauté de Communes du Sud Territoire 8, place Raymond Forni BP 106 - 90101 DELLE Cedex ccst90@cc-sud-territoire.fr

>	Vous: Nom: Prénom: Adresse:	
	Code postal : Commune :	
>	Adresse de votre projet :	
	Code postal : Commune :	
	 □ Propriétaire occupant □ Logement locatif occupé ou non □ Copropriété 	
	Votre logement a-t-il plus de 15 ans ?	
	□ OUI □ NON	
>	Vos travaux envisagés :	
	 □ Amélioration énergétique □ Adaptation du logement pour le maintien à domicile □ Réhabilitation de logements dégradés □ Valorisation du patrimoine (maisons à colombages) 	ď
>	Vos disponibilités : Jours et horaires :	

Je souhaite améliorer mon logement?

Contactez nous!

Démarches gratuites et sans engagement

par voie postale :

Communauté de Communes du Sud Territoire

8, place Raymond Forn BP 106

90101 DELLE Cedex

par téléphone ou courriel :

03 29 64 45 10 ou 06 70 16 15 04

(Catherine SIMON)

territoiredebelfort@urbam.fr



- lors des permanences*
 à la Communauté de Communes
 du Sud Territoire:
 - le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h30
 - le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois sur rendez-vous
- lors de visites à domicile

* pas de permanence en août et la dernière semaine de décembre

Opération soutenue par :











C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

- > Aides financières
- > Conseils techniques
- > Assistance administrative

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

2019 - 2022

Communauté de Communes du Sud Territoire :

BEAUCOURT, BORON, BREBOTTE, BRETAGNE, CHAVANATTE, CHAVANNES-LES-GRANDS, COURCELLES, COURTELEVANT, CROIX, DELLE, FAVEROIS, FÉCHE-L'ÉGLISE, FLORIMONT, FROIDFONTAINE, GRANDVILLARS, JONCHEREY, LEBETAIN, LEPUIX-NEUF, MONTBOUTON, RÉCHÉSY, RECOUVRANCE, SAINT-DIZIER-L'ÉVÈQUE, SUARCE, THIANCOURT, VELLESCOT, VILLARS-LE-SEC.

Qui est concerné?

Avec quelles aides, quels conseils?





Propriétaires occupants

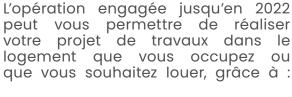
Pour réaliser des économies d'énergie. Pour valoriser votre patrimoine.

Propriétaires bailleurs

Pour réaliser des économies d'énergie et /ou résoudre des situations de dégradation. Pour proposer un loyer maîtrisé.

Pour quels travaux?

- Amélioration énergétique
- Adaptation du logement pour le maintien à domicile
- Réhabilitation de logements dégradés
- Valorisation du patrimoine architectural



des conseils gratuits et personnalisés

•Par l'opérateur URBAM CONSEIL : informations et conseils, visites sur place, étude de faisabilité de votre projet, expertise technique, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions.

des aides financières importantes

- •De l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de la Communauté de Communes du Sud Territoire et du Conseil Départemental du Territoire de Belfort.
- •D'autres organismes au cas par cas.
- •Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale.
- •Sous conditions de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs.

des prêts incitatifs et des avantages fiscaux

- TVA à taux réduits.
- pour la transition Crédit d'impôt énergétique (CITE).
- •Crédit d'impôt pour travaux liés au maintien à domicile.
- •Défiscalisation locative.
- •Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).



- Je remplis le formulaire situé au dos
- **URBAM CONSEIL me contacte**
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite.
- Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement.
- Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions.











Pour prendre en compte des situations d'inconfort ou de perte d'autonomie.

